

<p>Date Convocation 12/06/2024</p> <p>Date Affichage 12/06/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>19</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>03</td></tr><tr><td>- absents</td><td>05</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	19	- procurations	03	- absents	05	<p>Le Dix-huit juin Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 19 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sandrine TARAUD, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 3 : Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Michel BRUNEAU, Judith LE RALLE et Line CHARUAU.</p> <p>ABSENTS 5 : Emmanuel MAILLARD, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILLOT, Sophie FERRY et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	19								
- procurations	03								
- absents	05								

141 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS, MODIFICATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

Rapporteur : Carole Charuau

Cette délibération modifie le tableau des effectifs en raison des mouvements de personnel, de créations, modifications ou de suppressions de postes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Le rapporteur rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de la collectivité de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs et notamment en raison des avancements de grade.

Vu le tableau des effectifs en date du 16 avril 2024,

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

Créations/suppressions/modifications de postes :

Suppressions/modifications	Créations
Filière administrative	
Attaché territorial à temps complet à compter du 1 ^{er} juillet 2024	Attaché principal à temps complet, à compter du 1 ^{er} juillet 2024
2 postes : Adjoint administratif à temps complet à compter du 1 ^{er} juillet 2024	2 postes : Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1 ^{er} juillet
	2 postes : Adjoint administratif à temps complet, à compter du 1 ^{er} septembre 2024
Filière technique	
Technicien territorial à temps complet, à compter du 1 ^{er} juillet 2024	Technicien principal de 2 ^{ème} classe à temps complet, à compter du 1 ^{er} juillet 2024
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet, à compter du 1 ^{er} juillet 2024	Adjoint technique à temps complet, à compter du 1 ^{er} juillet 2024
	Adjoint technique à temps complet, à compter du 1 ^{er} juillet 2024
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 13,85 heures hebdo	Adjoint technique à temps non complet, 28 h 00 hebdo, à compter du 1 ^{er} juillet
Filière Animation	
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	

La rémunération de cet emploi sera calculée sur la base d'un indice de la fonction publique. L'échelon et le régime indemnitaire seront définis par arrêté du Maire.

Le tableau des effectifs est mis à jour de la façon suivante :

EMPLOIS PERMANENTS					
Grade	Catégorie	Durée hebdo	Poste budgété	Poste pourvu	Poste vacant
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services 20 000 à 40 000 habitants	A	35 h	1	1	
Attaché principal	A	35 h	2	2	
Attaché territorial	A	35 h	2	1	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	35 h	4	4	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	35 h	9	8	1
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	35 h	8	8	
Adjoint administratif territorial	C	35 h	9	7	2
<i>Total filière administrative</i>			35	31	4
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	35 h	1		1
Technicien principal de 1ère classe	B	35 h	4	3	1
Technicien principal de 2ème classe	B	35 h	2	2	
Technicien territorial	B	35 h	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	35 h	3	3	
Agent de maîtrise	C	35 h	5	4	1

Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	35 h	16	16	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	30 h	1	1	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	28 h	1	1	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	35 h	8	8	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	28 h	1	1	
Adjoint technique	C	35 h	25	21	4
Adjoint technique	C	28 h	5	4	1
Adjoint technique	C	25 h	1	1	
Adjoint technique	C	20 h	2	2	
<i>Total filière technique</i>			76	68	8
FILIERE ANIMATION					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	B	35 h	1	1	
Animateur territorial	B	35 h	1	1	
Adjoint territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	35 h	8	8	
Adjoint territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	28,20 h	1	1	
Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	35 h	1	1	
Adjoint territorial d'animation	C	35 h	7	7	
<i>Total filière animation</i>			19	19	0

Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le

ID : 085-218501138-20240620-DEL1806141B-DE



FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe du patrimoine et des bibliothèques	B	35 h	1	1	
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	17,5 h	1	1	
Assistant territorial d'enseignement artistique	B	12 h	1		1
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	35 h	2	2	
Adjoint du patrimoine	C	35 h	1	1	
<i>Total filière Culturelle</i>			6	5	1
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Chef du service de police municipale	B	35 h	1	1	
Brigadier-chef principal	C	35 h	2	1	1
<i>Total filière police municipale</i>			3	2	1
FILIERE SPORTIVE					
Educateur A.P.S principal de 1 ^{ère} classe	B	35 h	1	1	
<i>Total filière sportive</i>			1	1	0
TOTAL GENERAL			140	126	14

EMPLOIS NON PERMANENTS					
Grade	Catégorie	Durée hebdo	Poste budgété	Poste pourvu	Poste vacant
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint administratif territorial	C	35 h	6	3	3
Adjoint administratif territorial	C	17,5 h	1	0	1
<i>Total filière administrative</i>			7	3	4
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien territorial (contrat de projet)	B	35 h	1		1
Technicien territorial	B	35 h	1	1	
Adjoint technique	C	35 h	7	5	2
Adjoint technique	C	28 h	1	1	
<i>Total filière technique</i>			10	7	3
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d'animation	C	35 h	5	4	1
<i>Total filière animation</i>			5	4	1
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	35 h	1		1
Adjoint du patrimoine	C	35	3	2	1
<i>Total filière Culturelle</i>			4	2	2
TOTAL GENERAL			26	16	10

AUTRES CAS PARTICULIERS					
Grade	Catégorie	Durée hebdo	Poste budgété	Poste pourvu	Poste vacant
AGENTS DE DROIT PRIVE					
Agent de la Gravaire	C	35 h	5	3	2
APPRENTIS					
Sport			1		1
Voirie			1		1
Jeunesse/ Bac pro Sapat			1		1
Jeunesse/CAP petite enfance			1		1

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (22 voix POUR) :

- ♦ **APPROUVE** le tableau des effectifs ci-dessus présenté
- ♦ **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la commune de l'Ile d'Yeu sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération
- ♦ **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades figurant dans le tableau des effectifs, tel qu'annexé, sont inscrites aux budgets de l'exercice en cours
- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU